



HAL
open science

Licence Mathématiques-informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Mathématiques-informatique. 2011, Université de la Polynésie française. hceres-02036506

HAL Id: hceres-02036506

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036506>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : POLYNESIE FRANCAISE

Établissement : Université de la Polynésie Française

Demande n° S3LI120001054

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Mathématiques et Informatique

Présentation de la mention

La licence de Sciences, technologies, santé, mention Mathématiques et Informatique de l'Université de la Polynésie Française est une formation bi-disciplinaire justifiée par les besoins locaux en enseignants de mathématiques et en ingénieurs, notamment en informatique.

Les cursus sont organisés dans ce sens, avec un programme en mathématiques organisé de manière à ce que les étudiants puissent s'orienter vers les concours d'enseignement. Ce programme est assorti d'une offre de formation en informatique permettant aux étudiants d'intégrer des écoles d'ingénieurs, mais aussi des masters à finalité recherche ou professionnelle. La poursuite des études se fait tant au plan local qu'au plan national.

Les étudiants peuvent aussi à l'issue de cette licence se tourner vers la vie professionnelle et trouver alors des emplois dans le milieu de la finance ou, après concours, dans la fonction publique.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	92
Nombre d'inscrits en L2	38
Nombre d'inscrits en L3	45
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	50 %
% de réussite en 3 ans	5 %
% de réussite en 5 ans	20 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation correspond à une demande locale en enseignants et en ingénieurs. La situation insulaire et éloignée de la métropole est un élément particulier à prendre en compte, mais on s'interroge, à la lecture de ce



dossier, sur la place de cette formation dans le tissu national ou transfrontalier local, tant sur les collaborations, ou la concurrence, que sur la poursuite des études.

L'offre de formation bi-disciplinaire ressemble plus à un mariage de raison qu'à une collaboration harmonieuse de nature à enrichir les deux matières. C'est ainsi que, dans le document de référence du dossier ou dans l'annexe 2, la seule matière est « mathématiques » et les informations un peu précises qui sont données concernent cette dernière. Ou encore, les statistiques données dans la grille servant à l'auto-évaluation ne concernent pas explicitement l'informatique. Dernier exemple, l'UE mutualisée « Info 4.4 » dans la spécialité Mathématiques s'appelle « Analyse numérique » dans la spécialité Informatique.

Les rares indicateurs donnés dans le dossier indiquent un taux d'abandon important et un taux de réussite très faible en 3 et 5 ans. Il est étonnant, dans ces conditions, que les dispositifs d'aide à la réussite ne soient décrits que de manière succincte et peu convaincante dans le dossier.

En outre, lorsqu'ils sont fournis, les éléments décrivant les procédures d'évaluation, que ce soit celle des étudiants prévue par un règlement d'examen qui n'est pas fourni, ou que ce soit celle de la formation par les étudiants, sont vagues et très parcellaires. Il en est de même pour les informations concernant les indicateurs clé de la formation et les dispositifs de pilotage de la formation.

- Points forts :
 - Une bonne adaptation au contexte local, tant en termes de débouchés que de poursuite dans les masters d'enseignement locaux.
 - L'aide à l'élaboration du projet professionnel, en particulier pour ce qui concerne les métiers de l'enseignement.

- Points faibles :
 - Un manque de dialogue entre mathématiques et informatique.
 - Les dispositifs d'aide à la réussite sont mal décrits et peu convaincants.
 - Tout ce qui concerne les procédures d'évaluation est très mal renseigné.
 - Une mauvaise utilisation de la fiche d'auto-évaluation.
 - Le dossier principal fournit des renseignements très partiels concernant le suivi des étudiants après leur diplôme.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

La situation particulière de cette formation, liée à l'insularité et à l'éloignement, implique des contraintes dont on peut comprendre qu'elles soient difficiles à résoudre. Cependant, la formation gagnerait beaucoup si elle exploitait mieux la complémentarité de la discipline et renforçait la collaboration entre les mathématiciens et les informaticiens. Typiquement, la relecture du dossier par les enseignants d'informatique aurait sans doute permis d'en pointer les manques comme, par exemple, l'absence de description de la filière informatique.

L'étudiant devrait retrouver une place plus centrale dans le projet pédagogique. Les causes d'abandon et d'échec devraient être analysées. Des enseignements de mise à niveau et de soutien pourraient sans doute être mis en place.

Les procédures d'évaluation sont mal décrites et il semble, d'après la fiche d'auto-évaluation, que des dispositifs d'évaluation des filières par les étudiants soient en cours de définition. On ne peut qu'encourager ce travail et espérer que cela aboutisse à une formalisation des procédures d'évaluation. Il est également à espérer que cela influe positivement sur la définition de dispositifs de pilotage.



Même si elles paraissent difficiles à mettre en place effectivement, des enquêtes et des procédures de suivi des étudiants sortant de la formation, avec un diplôme ou non, permettraient de mieux expliquer dans quelle mesure l'offre de formation répond à la demande locale, voire nationale.

Finalement, il conviendra, à l'avenir, d'accorder une plus grande importance à la préparation du dossier soumis à l'évaluation.